

ÉDITORIAL

Ce numéro 2/2015 est un numéro thématique sur les risques industriels.

Il regroupe une sélection de papiers présentés lors du nouveau Colloque sur le risque ORIANE ; ce colloque a été organisé par Bernard Guillon, Directeur de recherche à l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

Depuis, une dizaine d'années, les problématiques aux liées aux risques sous toutes ses formes occupent une place croissante : des colloques y sont consacrés, des chaires universitaires y sont dédiées. La gestion des risques est présente dans toutes les industries et organisations.

Ce thème des risques industriels est particulièrement intéressant tant pour les chercheurs que pour les acteurs du monde industriel et économique.

Pour les chercheurs car il englobe des disciplines très diverses : modélisation, sociologie, économie, ... Pour les acteurs industriels car les décisions portent sur des enjeux très importants dans un contexte de moins en moins permissif, de contraintes de plus en plus fortes et de réglementations drastiques.

Par ailleurs c'est une problématique qui touche tous les domaines opérationnels qu'ils soient industriels, sociaux ou même de services

L'une des difficultés à l'aborder c'est que ce domaine est très vaste et on ne peut avoir recours qu'à des typologies de risques dont les composantes et les outils sont là aussi très différenciés. Des laboratoires et des associations en France, de plus en plus nombreux, travaillent sur ces thématiques.

Ce numéro spécial constitue justement une excellente occasion de faire mieux connaître leurs travaux. Je remercie Bernard Guillon d'avoir co-organisé ce numéro pour nous permettre d'en voir quelques facettes.

Hugues MOLET,
Rédacteur en chef de la RFGI
Professeur Mines ParisTech

C'est avec beaucoup de plaisir que le partenariat avec la Revue française de gestion industrielle et le colloque francophone sur le risque Oriane est renouvelé cette année. Ce colloque, qui a vu le jour en 2003, est soutenu par 13 associations et réseaux scientifiques (A2ID, ADERSE, ADETEM, AFC, AFIRSE section française, AGRH, AIM, AIRMAP, A-RFGI, ATLAS-AFMI, IAS, IPM et GRT Tétranormalisation).

Ce numéro sur le risque correspond à la 22^e publication issue de cette manifestation scientifique (4 ouvrages collectifs et 18 numéros ou cahiers « Risque » dans des revues scientifiques à comité de lecture), mais aussi à la deuxième publication « Oriane » au sein de la RFGI (précédent numéro publié dans le numéro 2 du volume 30 ; année 2011). Nous remercions le rédacteur en chef de la RFGI pour l'accueil donné aux travaux les plus significatifs du colloque Oriane dans le domaine de la gestion industrielle.

Dans ce numéro figurent cinq articles : le premier est relatif à une modélisation de la notion de risque énergétique et à son application au sein d'une collectivité territoriale ; les deuxième et troisième articles concernent plus les interrelations avec la gestion des ressources humaines (un sur les réseaux au sein d'un pays du Maghreb et un autre sur le financement dans le domaine bancaire) ; le quatrième est orienté vers l'intelligence économique alors que le dernier est relatif à l'innovation et au marketing.

Patrick Rousseaux (Université de Poitiers ; IRIAF), Michel Lichou (Syndicat intercommunal d'énergie des Deux-Sèvres) et Osama Alkoshak (Université de Poitiers ; IRIAF) se proposent d'appliquer la méthode dite ARCV (Analyse des Risques de Cycle de Vie) à deux filières énergétiques, l'éolien et la ressource photovoltaïque. Ce procédé se fonde sur une évaluation quantitative des risques en les hiérarchisant. L'ARCV permet de savoir où il faut agir dans le cadre d'une recherche d'amélioration. Elle autorise les comparaisons des risques de différents systèmes ayant vocation à rendre le même service. Toutefois des limites sont à considérer : évaluation imprécise des risques, exhaustivité des accidents à prendre en compte qui est à « compléter » (blessures graves incapacitantes, maladies fatales ou invalidantes, atteintes majeures ou irréversibles à l'environnement).

Boualem Aliouat (Université de Nice Sophia Antipolis ; GREDEG), Hadj Nekka (Université d'Angers ; GRANEM) et Zahir Yanat (Kedge Business School Bordeaux) proposent de porter attention au concept de stratégie de réseaux, au degré de clustering de l'Algérie et aux conséquences inter-organisationnelles appliquées aux entreprises. Les actions en réseau se présentent ici comme des outils de modération du risque permettant, au passage, de temporiser des coûts de transaction prohibitifs. Ceci sera d'autant plus vérifié que l'on aura pu d'abord définir et communiquer un positionnement aussi clair que différencié du cluster, ensuite maîtriser les compétences fondamentales d'innovation, puis construire un écosystème d'affaires, enfin inscrire l'action dans la durée (horizon de 5 ans).

Le partenariat bancaire est le domaine de Nathalie Gardès (Université de Bordeaux ; IRGO) qui examine les relations interentreprises informelles et la multibancarité affectant le pouvoir de négociation de la PME à l'égard de sa banque. L'enquête quantitative, qui fonde ce travail (s'inscrivant dans une approche relationnelle de l'échange), n'établit pas de lien entre la multibancarité et le pouvoir de négociation. Par contre, c'est bien le mode de gestion de la relation avec le banquier principal qui est fondamental pour expliquer la capacité de négociation. La principale conclusion porte sur le rôle du pouvoir de négociation sur la

relation de financement, et donc sur la manière dont cette dernière est le reflet d'une confiance qui se traduit par un meilleur accompagnement.

David SalvÉtat et Zouhair Laarraf (Groupe Sup de Co La Rochelle ; CEREGE) exploitent ici une enquête portant plus de 150 entreprises du secteur industriel européen dans le domaine des hautes technologies afin de faire ressortir la cartographie des salariés directement concernés ou non par la démarche de renseignement. Les résultats montrent l'identification de quatre groupes d'entreprises : absence de veille, veille non coopérative, veille dite d'alliance (avec une focalisation sur les relations coopératives horizontales... donc entre rivaux), veille partenariale. En outre, ce sont les cadres qui participent le plus à l'ensemble des étapes concernant la démarche d'intelligence économique... même si les dirigeants détiennent toujours les activités stratégiques du renseignement. Les autres salariés restent encore peu impliqués par l'intelligence économique.

Le risque abordé par Blandine Hetet (IDRAC Nantes), Jean-Michel Moutot (Audencia École de management ; CRM et Chaire ERDF) et Jean-Pierre Mathieu (CEPN-CNRS UMR 7234 Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité) est relatif à la notion de marque innovante. Il est ici question de construire un modèle d'analyse intégrant les différentes dimensions pour ce qui est de la perception des innovations (innovativité des consommateurs, attitudes implicites). Une enquête sur un échantillon de la population prenant en compte des équations structurelles permet de valider le modèle. L'ignorer revient à prendre un risque pour l'adoption et la diffusion des innovations, mais également pour ce qui concerne la perception de la marque comme innovante.

Bonne lecture à tous !

Bernard GUILLON

Cofondateur et administrateur du colloque francophone sur le risque Oriane
Directeur de recherche au CREG (Université de Pau et des pays de l'Adour)